

**Province du Brabant wallon
Arrondissement de Nivelles
Commune
de
CHAUMONT-GISTOUX**



Rue Colleau, 2
1325 Chaumont-Gistoux,
2016-2017

ATL - Accueil Temps Libre

**Projet éducatif
de l'accueil extrascolaire
à Chaumont-Gistoux**



Bureau : 010/68.72.12
accueil.extrascolaire@chaumont-gistoux.be

Pourquoi un projet éducatif de l'accueil extrascolaire ?



Chaumont-Gistoux est riche de ses cinq écoles communales aux projets d'établissement diversifiés. Assurer un enseignement fondamental fait partie des missions de base de la commune et Chaumont-Gistoux entend remplir cet engagement dans la qualité et investit en ce sens.

Investir dans l'enseignement aujourd'hui ne se conçoit pas sans prêter une attention importante aux temps que l'enfant passe en-dehors de son horaire scolaire : les temps de midi, l'accueil avant et après l'école, dont le mercredi après-midi. Des temps qui participent aussi à la construction de l'enfant et à son développement en tant que futur citoyen, acteur et responsable.

L'accueil extrascolaire, qui peut représenter jusqu'à 4 à 5 heures dans la journée d'un enfant, ne peut pas être un temps vide, perdu mais se veut un temps investi, où l'enfant, encadré par des adultes disponibles et bienveillants, peut se construire et développer d'autres potentialités, complémentaires aux apprentissages scolaires.

C'est pourquoi la Commune de Chaumont-Gistoux s'est engagée dans un accueil extrascolaire qui réponde aux objectifs suivants :

- économique (permettre aux parents d'avoir une activité professionnelle, d'insertion,...) ou encore de conciliation entre vie professionnelle, privée et sociale ;
- éducatif (rôle essentiel dans l'épanouissement de l'enfant, le développement de ses potentiels) ;
- social (soutien à la parentalité, lien social, levier pour la lutte contre la pauvreté et pour une plus grande égalité des chances dès le plus jeune âge)

L'accueil extrascolaire offre une continuité entre l'environnement familial et la vie scolaire. Le projet qui vous est présenté ci-dessous est en conformité avec le Code de qualité de l'accueil de l'ONE ; il assure une cohérence avec les projets d'établissement des cinq écoles communales et est conçu dans un esprit de complémentarité avec les activités scolaires et parascolaires. Il a été construit sur base des réflexions et travaux des accueillant(e)s des différents établissements.

Modalités pratiques

L'accueil extrascolaire prend en charge tous les enfants de 2,5 à 12 ans qui fréquentent nos écoles communales de 7 h jusqu'au début des cours et de la fin des cours jusqu'à 19h au plus tard.

Le mercredi après-midi également, un accueil est assuré jusqu'à 19h ; il est centralisé à l'Ecole de Gistoux pour les écoles de Bonlez, Chaumont et Gistoux (une accueillante de chaque école y accompagne et encadre les enfants pour assurer une continuité). Pour les établissements de Corroy et de Dion, il a lieu au sein de l'école.

L'accueil est accessible à tous sans discrimination de race, de nationalité, de religion, de niveau socio-économique, de culture, ...

Le coût de l'accueil extrascolaire est de 1,10 euros par heure entamée. La commune offre l'accueil pendant la demi-heure précédant et suivant les cours (afin d'encourager une fluidité en termes de mobilité autour de l'école) ainsi qu'à partir du 3^{ème} enfant d'une même fratrie.

Les équipes :

Les équipes qui oeuvrent à l'accueil extrascolaire à Chaumont-Gistoux sont composées d'accueillant(e)s formé(e)s et qualifié(e)s, accompagnées et encadrées par une coordinatrice en charge de l'A.T.L. – l'accueil des enfants durant leur temps libre. Elles bénéficient de réunions d'équipes (accompagnement pédagogique et questions organisationnelles), école par école, et de formations continuées en lien avec leurs pratiques professionnelles ou avec les projets décidés dans le cadre de la Commission communale de l'accueil (C.C.A.) à laquelle elles participent.





Finalité et objectifs de l'accueil :

La finalité de l'accueil extrascolaire est de participer à la construction de l'enfant et à son développement en tant que futur citoyen, actif et responsable. Atteindre ce but demande un partenariat avec les acteurs de l'école et avec la famille. Cette « alliance éducative » passe par une communication constructive, respectueuse de la place de chacun.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Apporter à l'enfant les conditions de sécurité nécessaires, sur le plan affectif et physique.

Accueillir les enfants de manière individualisée (s'intéresser à eux, à leur réalité et à leur personnalité) et structurer l'accueil : par exemple, saluer l'arrivée et le départ des enfants, faciliter la séparation avec le parent le cas échéant (rituel, expression des émotions, ...), présenter les locaux aux nouveaux enfants fréquentant l'accueil, leur expliquer les règles et leur donner des repères spatio-temporels, être attentif au bien-être de chacun des enfants dans le groupe et repérer leurs éventuels signes de mal-être (isolement, phénomène de bouc émissaire...),...

Accueillir les enfants dans des espaces sécurisés, avec du mobilier et du matériel en suffisance, adapté à leur âge et aux activités, être attentif aux dangers existants, pouvoir dispenser les premiers soins en cas d'accident,...

- Participer à l'intégration sociale de chaque enfant, dans le respect de ses différences.

Etre partie prenante en ce qui concerne l'intégration d'enfants à besoins spécifiques : dans ce cadre, échanger avec les enseignants et les parents pour recevoir les informations nécessaires à un accueil de qualité de l'enfant, faire part de ses observations et questionnements, pouvoir adapter les conditions de l'accueil en accord avec toutes les parties...

- Proposer à l'enfant des activités variées basées sur la créativité et la découverte, tout en lui permettant de s'épanouir dans des temps libres encadrés

Aménager l'espace de manière à proposer aux enfants un large choix d'activités de temps libres, avec différents « coins » ou espaces : coin doux et livres, jeux de construction, jeux symboliques et déguisements, jeux de société, jeux créatifs,...

Favoriser les activités à l'extérieur autant que les conditions climatiques le permettent, proposer et faire découvrir de nouveaux jeux dans ce cadre, promouvoir les activités

physiques où l'on court, saute, bouge,... D'où l'importance de prévoir des vêtements qui permettent aux enfants la liberté de mouvement et pouvant être salis ☺.
Les différentes activités sont proposées et non obligatoires : certains enfants ont aussi besoin de rêver, de s'ennuyer, d'observer, ...
Afin d'encourager le développement de la créativité et de l'imaginaire, les coloriages et les bricolages sur base de modèles à reproduire sont évités.
L'usage de la télévision n'a place que dans le cadre de projets spécifiques.

- Participer à la socialisation de l'enfant et à l'apprentissage du bien-vivre ensemble

Apprendre à avoir du plaisir à vivre ensemble, en respectant les règles basées sur le respect de chacun et en partageant des moments de convivialité.
Déterminer une charte de vie et des règles en cohérence avec la philosophie du projet d'établissement scolaire, construites au départ des propositions des enfants et validées par les adultes qui en sont les garants ; en cas de non-respect de la charte ou des règles (affichées et rappelées régulièrement), appliquer une sanction claire et réparatrice si possible (sinon mise à l'écart temporaire)
Valoriser l'empathie et l'entraide entre les enfants.

- Respecter le rythme de chaque enfant et favoriser l'apprentissage de l'autonomie

Observer les enfants de manière à respecter leurs rythmes (sommeil, repas, développement) : par exemple, encourager l'enfant à manger ou à essayer une activité nouvelle mais ne pas le forcer ...
Valoriser les progrès des enfants et les prises d'initiatives.
Leur confier de petites tâches en fonction de leur développement et les responsabiliser.
Laisser le temps au temps... ne pas brusquer les étapes et ne pas comparer les enfants entre eux.

- Encourager l'expression des émotions et des idées dans le respect de chacun

Tenir compte des idées des enfants pour les activités ou même pour l'organisation de l'accueil. Organiser des temps de parole à cet effet, des boîtes à suggestions, etc..
Encourager les enfants à s'exprimer et être à leur écoute.

- Donner la possibilité aux enfants d'avoir un endroit pour faire leurs devoirs.

Les enfants voulant faire leurs devoirs ont accès à un local et doivent y respecter les règles prévues. Cette étude n'est pas dirigée et les enfants font leurs devoirs seuls.

- Etablir une relation de confiance avec les parents

Chaque matin et chaque soir, les parents et les enfants sont accueillis de manière individuelle. C'est un bref mais important moment d'échange d'information et de relais entre la maison et l'école ; des outils sont prévus pour soutenir cette communication (cahier, tableau,...). Les accueillantes sont attentives à ouvrir un dialogue avec les parents, notamment en cas de difficultés ou de questionnements mais aussi pour faire part d'une belle observation ☺. Un rendez-vous est pris en-dehors des heures d'accueil si des questions ou des difficultés le nécessitent.



- Proposer un goûter sain et équilibré

Pour grandir et se construire, l'enfant a aussi besoin d'une alimentation de qualité. Dans ce cadre, l'accueil extrascolaire organise un goûter sain. Pour les enfants, le « quatre-heures » est un véritable repas qui donne l'énergie nécessaire jusqu'au souper. Aussi, une demi-heure après les cours, un goûter composé d'un féculent, d'un produit laitier et de fruit/légumes – issus de l'agriculture locale chaque fois que possible – est proposé au tarif de 0,60 €.



Merci pour votre lecture attentive ☺

Règlement d'ordre intérieur de l'accueil extrascolaire de Chaumont-Gistoux

Respect des horaires :

L'accueil du matin est prévu à partir de 7h, veuillez ne pas déposer votre enfant plus tôt.

Le soir, l'accueil se termine à 19h, pour votre enfant et par respect pour l'accueillant(e), veuillez à ne pas arriver en retard.

Si toutefois vous vous trouviez dans l'impossibilité d'être à l'heure, prévenez l'accueillant(e) sur le GSM extrascolaire (numéros ci-dessous) de manière à ce qu'il/elle puisse rassurer votre enfant. Attention, les retards doivent rester tout à fait exceptionnels.

Arrivée le matin :

Dès que votre enfant arrive à l'école, il se rend dans le local prévu pour l'accueil et salue l'accueillant(e) de manière à ce qu'il/elle ait connaissance de sa présence.

Une fois passé l'indispensable « au revoir », nous demandons aux parents de quitter les lieux pour ne pas « embouteiller » l'endroit et pour faciliter la surveillance et l'accueil des enfants.

Départ le soir :

Si une autre personne que vous reprend votre enfant, il est obligatoire de l'indiquer dans un mot daté et signé ; sans cela nous ne pourrions le laisser partir qu'avec les personnes indiquées sur la feuille d'inscription de l'école. (Attention, un jeune de moins de 16 ans n'est pas autorisé à reprendre un enfant).

Il est indispensable de se présenter à l'accueillant(e) avant de partir avec un enfant.

Lors de chaque entrée et sortie de l'école :

Veuillez à bien refermer les portes et les barrières derrière vous et assurez-vous qu'un enfant ne s'est pas faufilé en même temps que vous. La sécurité est l'affaire de TOUS un accident est trop vite arrivé☹.

Si votre enfant a besoin d'une attention particulière, vérifiez que l'information soit bien passée auprès de l'équipe (allergie, incident ...)

Les goûters sains :

Les accueillant(e)s proposent aux enfants participant à l'accueil extrascolaire un goûter équilibré et varié : féculent, produit laitier, fruit/légume, intégrant des produits de l'agriculture locale (un menu indicatif est affiché chaque mois dans les locaux). Les modalités d'inscription et de paiement sont reprises dans le document « Tarifs et procédures (extra-)scolaires ».

Divers :

Votre enfant va s'amuser, sauter, jouer, ... se salir, prévoyez des vêtements avec lesquels il puisse se dépenser à l'aise.

En cas d'incident entre les enfants, adressez-vous aux accueillantes, n'intervenez pas auprès des autres enfants.

Si vous ou votre enfant rencontrez un problème quelconque à l'accueil, parlez-en aux accueillant(e)s, ils/elles sont à votre disposition un bref moment pendant l'accueil ou plus longuement sur rendez-vous. Ils/elles ne manqueront pas de vous écouter pour améliorer l'accueil de votre enfant.



Si vous devez joindre l'accueil extrascolaire, veuillez utiliser le GSM prévu à cet usage, vous pouvez aussi y laisser un message.

Numéros de GSM des différents lieux d'accueil :

Bonlez : 0471/41.35.27
Chaumont Barre : 0494/51.19.83
Chaumont Moutons : 0494/51.19.81
Corroy : 0491/08.23.15
Dion : 0494/51.19.87
Gistoux : 0494/51.19.78

Nous vous remercions pour votre confiance !